



# Lacropte Infos

## Journal Municipal

n°1 / Déc.2014



### Edito

#### Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,  
Chers Amis,

Tout d'abord, je souhaite une nouvelle fois, au nom de toute l'équipe municipale vous dire un grand merci pour être venus en nombre voter le 23 Mars dernier et nous avoir témoigné votre confiance.

Notre première action a été, vous le savez, de faire le point sur la situation exacte des finances de notre commune, de tout faire pour «redresser la barre» et éviter que la commune de Lacropte soit mise sous tutelle ; ce qui bien souvent induit des hausses d'impôts importantes.

Nous ferons tout pour l'éviter et assainir la situation tout en faisant des réalisations adaptées à nos capacités.

Nous avons, comme vous avez pu le constater, travaillé dès notre élection et soyez assurés que nous sommes tous animés d'un seul désir : servir notre commune.

Notre équipe est volontaire et solidaire pour répondre à vos attentes. Nous nous y engageons tous et nous nous organisons pour être au maximum disponibles. C'est ainsi, que, pour ce qui me concerne j'abandonnerai dès Mai prochain mon mandat parisien à la MSA pour me consacrer pleinement à notre commune.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de la situation et des projets.

Je tiens à vous souhaiter au nom du Conseil Municipal de **BONNES FETES de fin d'année** et vous convier à la **cérémonie des vœux** qui se déroulera à la Salle Polyvalente le **Samedi 10 janvier 2015 à 17h.**

Bonnes fêtes à tous et au 10 janvier.

Claudine FAURE

### Sommaire

**VIE COMMUNALE** Page 2

Equipe Municipale  
Commissions  
«Zoom» sur la situation financière

**VIE SOCIALE** Page 7

Projets  
Les activités associatives  
Les mises à l'honneur  
Hommages

**VOS DROITS/INFOS** Page 11

Aides à l'amélioration du logement : PIG

**CHARTRE ZERO PESTICIDES**

Loi Labbe Page 11

**L'ECHO DES REGISTRES**

Page 12

**INFOS PRATIQUES**

Page 12

**Directeur de la publication :**

Claudine FAURE

**Rédaction :**

Commission Communication

**Maquette :**

Maria CHEVREUX

**Impression :**

Document imprimé sur papier recyclé

Remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce journal.

Les articles sont le fruit d'un travail collectif des élus et des acteurs ; leur choix est de ne pas signer personnellement leur contribution.

**MAIRIE DE LACROPTE**

**Le Bourg  
24380 LACROPTE**

**05.53.06.72.46**

Contact mail :

[commune-de-lacropte@orange.fr](mailto:commune-de-lacropte@orange.fr)



Moments de Vie Ensemble  
"Mai Communal du 21 juin"



**Maire : Claudine FAURE**  
**Députée Communautaire**



COMMISSIONS	MEMBRES
<b>1<sup>er</sup> Adjoint : Rémy LESTANG</b> <b>et Député Communautaire</b> <b>VOIRIE, RESEAUX, CIMETIERE, PLACES</b>	PRIVAT Didier, FAURE Isabelle, DUFRAIX Thierry, FAURE Isabelle, <i>BOURGEIX Nadine</i> , <i>DAURIAC Frédéric</i> , <i>BARREAU Philippe</i>
<b>2<sup>ème</sup> Adjoint : Thierry DUFRAIX</b> <b>PERSONNEL, ESPACES VERTS, BATIMENTS, PETIT PATRIMOINE</b>	PRIVAT Didier, LESTANG Rémy, CHINOUILH Jean-Michel, MONTAURIOL Patricia, BERNARD Jean-Luc, <i>DUVALET Christophe</i> , <i>BAUMANN Philippe</i> , <i>LADEUIL Jérôme</i> , <i>LESTANG Michel</i> , <i>MONTORIOL Claude</i> , <i>LOUBIAT J-Claude</i>
<b>3<sup>ème</sup> Adjointe : Viviane CELERIER</b> <b>SALLE POLYVALENTE, RELATIONS avec les ASSOCIATIONS et INTERGENERATIONNELLES, MISSIONS/ RECEPTIONS, COMMUNICATION, BIBLIOTHEQUE et CULTURE</b>	KINE Michel, BASHFORD Guy, CHEVREUX Maria, FAURE Isabelle, BERNARD Jean-Luc, BAUMANN Jean-Luc, CHINOUILH Jean-Michel, LANCE Marie-Jeanne, MONTAURIOL Patricia, LADEUIL Fabienne, <i>M. le Président de l'Amicale Laïque – FONTEYNE Benoît</i> , <i>BAUMANN Philippe</i> , <i>DAURIAC Sylvie</i> , <i>France BAUMANN</i>
<b>RELATIONS ECOLE, PERISCOLAIRE</b>	LESTANG Rémy, DUFRAIX Thierry, CELERIER Viviane, BAUMANN Jean-Luc, CHINOUILH Jean-Michel, <i>Représentants des parents d'élèves</i>
<b>TRAVAUX ET EQUIPEMENTS</b>	TOUS LES ELUS
<b>IMPOTS</b>	TOUS LES ELUS
<b>BUDGET, FINANCES</b>	LESTANG Rémy, DUFRAIX Thierry, CELERIER Viviane, CHEVREUX Maria, PRIVAT Didier, FAURE Isabelle, <i>REVERDEL Céline</i>
<b>DISCIPLINE</b>	LESTANG Rémy, DUFRAIX Thierry, CELERIER Viviane, LANCE Marie-Jeanne, BERNARD Jean-Luc
<b>APPELS D'OFFRES</b>	LESTANG Rémy, DUFRAIX Thierry, CELERIER Viviane, LADEUIL Fabienne, CHINOUILH Jean-Michel
<b>AIDE SOCIALE</b>	CELERIER Viviane, CHEVREUX Maria, BAUMANN Jean-Luc, CHINOUILH Jean-Michel, LADEUIL Fabienne, <i>CHÂTEAU Françoise</i> , <i>DAURIAC Brigitte</i> , <i>DONADIER Cécile</i> , <i>BARREAU Béatrice</i>
<b>MEDIATION</b>	LESTANG Rémy, DUFRAIX Thierry, CELERIER Viviane



## ZOOM SUR LA SITUATION ECONOMIQUE : Où en sommes-nous ?

La réunion publique du 10 mai fut la



première occasion de vous informer de la situation financière difficile que connaît notre commune, à la suite des événements pour lesquels la justice poursuit son travail d'investigation.

Au regard de la situation financière le budget 2014 a dû être voté en déséquilibre. Il nous a donc fallu suivre l'avis de la cour régionale des comptes qui préconisait : aucun investissement, économie stricte et le non renouvellement des contrats des salariés non titulaires arrivant à échéance en 2014.

C'est dans ce cadre là que, depuis 9 mois que nous sommes élus, **nous avons pris des décisions qui s'imposaient et avons réalisé les démarches suivantes :**

### Budget et crédits :

#### ✓ Emprunt « Logements

Sociaux » :

Afin de faire le point sur notre capacité de remboursement, nous avons rencontré le Crédit Agricole. Notre situation financière étant particulière, nous avons dû être reçus au niveau régional puis au niveau national. Nous devons rembourser au plus vite les emprunts sociaux (réalisés dans le cadre de la construction des logements sociaux). Les logements ayant été vendus, ces emprunts non remboursés lors de la vente, n'ont plus d'affectation légale. Pour pouvoir rembourser, nous devons réemprunter (avec autorisation du contrôle de la légalité et du percepteur). La seule solution adaptée semble être un étalement plus long de nos crédits (sur 20 à 25 ans si c'est possible). Cela permettra de rembourser les dettes mais coûtera plus cher en frais d'intérêts, de dossier etc...

#### ✓ Emprunt « Eclairage Public » :

Nous avons également une dette auprès du syndicat départemental d'électrification (SDE) : après demande, un échéancier nous a été accordé sur 10 ans au taux de 0%.

Vous l'aurez compris ; le fait d'étaler les dettes ne nous satisfait pas mais c'est le seul moyen d'essayer d'éviter la mise sous tutelle qui pourrait engendrer une très forte augmentation des impôts.

### Convention avec Dordogne Habitat : Gestionnaire des logements sociaux

Un rendez-vous fut pris avec Dordogne Habitat pour leur demander de bien vouloir prendre en charge l'entretien des espaces verts et les frais d'électricité de la pompe de relevage (eaux usées) du lotissement Louise de Lacropte et des logements du Presbytère. Le directeur, que nous avons rencontré, nous a aussitôt assuré de son soutien. Depuis, une convention annuelle a été signée stipulant la prise en charge en totalité des frais d'entretien par Dordogne Habitat.

### Personnel communal :

#### ✓ Remplacement temporaire :

Il y a quelques mois, en l'absence pour maladie d'un des agents communaux et au vu de la charge importante de travail (la météo pluvieuse bénéficiant au développement végétal), nous avons dû faire appel pendant une semaine aux services de Christophe DUVALET.

#### ✓ Suppression de postes :

Pour suivre l'avis de la cour des comptes dans un but d'économie, nous avons dû supprimer les postes du 2ème employé communal et celui de l'agent postal ; décision qui fut très difficile à prendre.

#### ✓ Réaménagement futur :

La Mairie et l'agence postale seront regroupées pour un meilleur service à la population. Une réflexion est en cours pour la mise en œuvre. Nous vous tiendrons informés de la suite donnée.

### Salle Polyvalente :

La location de la salle, malgré son taux d'occupation, ne dégagait pas de recettes suffisantes pour couvrir les frais. Au vu du déficit important et toujours dans un souci d'économie et de gestion, nous avons dû instaurer des conditions d'utilisation et de paiement strictes pour la location. Aucune gratuité ne pourra être accordée.

### Ecole : une classe maintenue

L'inspecteur d'académie nous informait par courrier, fin juin, de la fermeture d'une classe de notre RPI Lacropte/Cendrieux pour manque d'effectifs. Dès lors, et avec la collaboration des autres communes, nous avons décidé de nous mobiliser pour que les enfants soient scolarisés sur l'école liée à leur résidence et ne pas accorder de dérogation.

Une semaine avant la rentrée, nous avons eu le plaisir de voir nos efforts récompensés par le maintien de la classe. Nous remercions les parents et tous les acteurs qui ont bien voulu nous aider.

### Chemins communaux :

Merci à l'engagement des bénévoles pour leur entretien

Des bénévoles ont réparé les chemins de « Maison Neuve » et de « La Reille ». Beaucoup d'entre vous ont montré leur engagement et nous espérons compter sur vous pour d'autres réalisations.

L'entretien des chemins représente un coût important... nous ne pourrions rien faire sans la solidarité et l'engagement de tous. Il est important de rappeler que l'entretien des chemins ruraux est à la charge de ceux qui les utilisent.

Afin d'en préserver leur état, merci de penser à ouvrir des saignées pour que l'eau puisse s'écouler. La commune ne pourra pas intervenir pour réparer les chemins s'ils servent de « caniveau »... réparer les trous serait inutile dans ces conditions là.

Pour ceux qui pourraient réaliser des saignées, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie. La réparation d'une grande partie de nos chemins a été évaluée : la note s'élève à 415 000 €.

Dépense non envisageable au vu de l'état des finances de la commune. De plus, les possibilités d'attribution de subventions dans ce domaine sont très faibles.

#### Cimetière :

Comme vous avez pu vous en apercevoir lors de la Toussaint, des affichettes ont été posées sur les concessions à l'abandon (ou semblant l'être) afin que les familles concernées se manifestent. Certains éléments menacent de s'effondrer. Il est donc indispensable que

l'ensemble des sépultures (pierres tombales, croix et couvertures en vitres ou autres) soient remises en état afin pour ne pas représenter un danger pour autrui.

Les concessions abandonnées pourront faire l'objet d'une reprise par la commune à l'issue de la procédure légale.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés, conformément à nos engagements, de la suite des événements.

Nous tenons à remercier tous ceux qui nous aident dans cette aventure.

Nous espérons avoir le plaisir de nous retrouver nombreux le **Samedi 10 janvier 2015 pour la cérémonie des vœux** ; nous en profiterons pour vous apporter des précisions ou répondre à vos questions.

**Claudine FAURE**



Photos : J.Marc BASSAGUET – Secrétaire Général de la Préfecture est à l'écoute...

## E COLE : Des efforts collectifs pour la sauvegarde d'une classe

En mai dernier, une baisse d'effectif conséquente voyait notre R.P.I (Regroupement Pédagogique Intercommunal) affecté par une mesure de carte scolaire : la disparition d'une classe.

Dès la fin de l'année scolaire, une réorganisation s'imposait : de 4 classes, il fallait passer à 3 classes (2 classes élémentaires à Lacropte et une classe maternelle à Cendrieux). Les aménagements ont été faits rapidement début juillet par la communauté des communes. Et c'est mi-juillet que nous avons eu l'heureuse surprise d'apprendre que la 4<sup>ème</sup> classe serait finalement maintenue à la rentrée 2014/2015. Deux raisons à cela : la première grâce à de nouvelles inscriptions augmentant ainsi l'effectif et la seconde grâce à la collaboration de l'ensemble des maires et tout particulièrement de deux

communes qui ont refusé toutes les demandes de scolarisation en dehors de notre R.P.I. Il a été ainsi possible de maintenir un effectif de 42 élèves sur Lacropte et 40 élèves sur Cendrieux permettant la conservation de nos 4 classes pour cette année scolaire.

#### Equipe enseignante à Lacropte :

**Directrice : Mme MARIN** Classe CP – CE1

Professeurs des écoles :

Sabine SPAS Classe CM1 et CM2 les lundis et mardis  
Stéphane BRABO Classe CM1 et CM2 – les jeudis et vendredis et 1 mercredi sur deux

#### Un petit coup de neuf !

Les préaux de l'école ont été repeints à la demande Mr NOYER, Responsable des écoles de la communauté de communes du Pays Vernois et Territoire de la Truffe. Ce travail a été effectué par David TEILLET - notre employé municipal.

## BIBLIOTHEQUE

Mme Sylvie DAURIAC est la nouvelle

responsable de la bibliothèque. Elle a repris le poste tenu pendant de longues années par Mme Adeline LADEUIL. Merci à



toutes les deux. Merci également aux généreux donateurs de livres.

#### Jours et horaires d'ouverture :

Tous les mardis de 14h30 à 16h30  
Le 3<sup>ème</sup> samedi de chaque mois de 9h30 à 11h30

## EGLISE : Un nettoyage de printemps s'imposait !

Le jeudi 1<sup>er</sup> mai, vos élus se sont retroussé les manches pour un grand nettoyage de la sacristie au balcon... bancs, chaises, sols n'y ont pas échappé... pour le plaisir de tous... dans la bonne humeur !



L'Abbé FAVARD, prêtre de la paroisse de VERGT, a demandé l'ouverture de l'église de LACROPTÉ au public.

Mme Béatrice FAURE, demeurant dans le bourg, s'est proposée d'effectuer ce service. Merci à elle.



## FLEURISSEMENT DU BOURG

Au printemps, des élus ont participé au fleurissement du bourg. Les fleurs ont été offertes par Mme LAUD, fleuriste de VERGT.

## COTE ADMINISTRATIF : A la mairie, un rangement s'imposait...

Le classement des documents du secrétariat, non effectué depuis de nombreuses années, est progressivement fait par la secrétaire et les élus.

## VOIRIE : Des chemins réparés à moindre coût

La remise en état du chemin de « Maison Neuve » (limitrophe de Ladouze) a été effectuée par les Etablissements MURET de VERGT. Seuls, les achats de matériaux ont été à la charge de la commune.

Tous les chemins ruraux seront progressivement remis en état. La priorité est donnée aux chemins les plus fréquentés et les plus dégradés.

La réfection du chemin de « La Reille » a pu être effectuée grâce à Mr LACOSTE, aidé de bénévoles de la commune.

### Du nouveau, en cas de travaux

Le conseil municipal a décidé de **prendre des dispositions** afin de remédier aux importantes dégradations générées par les **travaux forestiers et travaux publics sur les voies communales et chemins ruraux** :

- . Obligation de déclaration en Mairie de tous travaux forestiers ou travaux publics
- . Etablissement d'un état des lieux contradictoire avant et après travaux
- . Engagement de l'entreprise à remettre en état la voie lors de dommages constatés.

## CIMETIERE : Du nouveau pour les concessions

Des tarifs pour l'achat de concessions au cimetière ont été votés et sont appliqués depuis le 1<sup>er</sup> août 2014.

- 30 Euros le m<sup>2</sup> pour une concession trentenaire
- 50 Euros le m<sup>2</sup> pour une concession cinquantenaire.

Toute personne possédant une concession entretenue à ce jour n'est pas concernée ni par l'application du tarif ni par la durée.



## CEREMONIES COMMEMORATIVES des 8 mai et 11 novembre

Vous avez été nombreux à venir honorer les anciens combattants à l'occasion de ces deux cérémonies et nous vous en remercions.

Un grand merci tout particulier aux 25 enfants et à leurs professeurs présents pour leur participation et les chants appréciés par tous le 11 novembre. Chacun a pu, à l'issue de chacune des cérémonies, prolonger les échanges autour d'un vin d'honneur.



## SALLE POLYVALENTE : Convention et tarifs

Une nouvelle convention avec des nouveaux tarifs et un nouveau règlement ont été établis pour la salle des fêtes et sont en vigueur à ce jour.

Formule de location	Tarif personnes de la commune	Tarif personnes extérieures à la commune	Forfait chauffage en supplément du 01/10 au 31/05
1 jour	170 €	300 €	70 €
Forfait 2 jours	230 €	400 €	70 €
Forfait 3 jours	290€	450 €	70 €
Forfait 4 jours	350 €	500 €	70 €

## RECENSEMENT :

Les agents recenseurs passeront à votre domicile du 15/01/2015 au 14/02/2015

Il est important de rappeler que bon nombre de dotations budgétaires ou calculs sont basés sur le nombre d'habitants : d'où l'importance du recensement régulier.

Cette année, le questionnaire pourra également être complété par internet. Nous vous demandons de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs.

## L'ARBRE DE NOEL : Séance cinéma et goûter pour les enfants...



Le 20 décembre, la municipalité a accueilli les enfants du RPI LACROPTE/CENDRIEUX scolarisés à Lacropte, les autres enfants de la commune et leurs parents.

Ce moment convivial et festif a débuté par une **séance cinéma suivie des chants des enfants**. L'après-midi fut clôturée par un **goûter** : chocolat chaud et viennoiseries... sans oublier, celui qui était attendu par tous les enfants sages (petits et grands) : le PERE NOEL !

Tout cela pour le plaisir des participants venus nombreux !  
Un grand merci à tous.



## DES ACTIVITES EN PROJET POUR TOUS : Etes-vous intéressés ?

Fin juin, nous vous avons informés par courrier de notre souhait de mettre en place **des activités sportives, manuelles, comme par exemple la peinture, la couture, le tricot, etc... ainsi que des jeux de société**, notamment pour les personnes âgées et nous recherchons des volontaires pour animer ces activités.

A ce jour, seules trois personnes souhaiteraient **pratiquer du yoga**.

Pour mettre en place cette activité, un groupe de personnes plus important serait nécessaire.

Par ailleurs, **Christophe DUVALET** propose de réfléchir sur la mise en place d'un **atelier cuisine** et **Sylvie DAURIAC** propose un **atelier peinture** : avis aux amateurs... signalez-vous !

Vous voulez faire de la randonnée ? Un groupe pourrait être créé... n'hésitez-pas : marcher seul(e), c'est bien... marcher à plusieurs, c'est mieux.

Si vous souhaitez, soit participer, soit animer une activité particulière, veuillez prendre contact avec notre adjointe Mme CELERIER Viviane au 06 78 10 80 75 ou par e-mail : [vivianeclerier@orange.fr](mailto:vivianeclerier@orange.fr)

## TENNIS : Avis de recherche

La fermeture du cours de tennis a été décidée par le conseil municipal faute de volontaires pour gérer l'activité. Toutefois, si des personnes sont intéressées pour reprendre la gestion du cours, elles sont

priées de se faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie.

La municipalité remercie Anne-Marie DUFRAIX et Jacqueline GRELLETY pour avoir dirigé bénévolement la section tennis jusqu'à ce jour.

## AMICALE LAÏQUE : Composition, Missions et Actions

L'amicale laïque de Lacropte a été créée le 25 janvier 1955.

**Pour fêter son soixantième anniversaire, un concert du Chœur des Hommes du Périgord «Vox Vesuna» sera donné dans l'église au printemps : le 26 avril 2015.**

Le 29 septembre 2012, elle a élu son nouveau bureau et modifié ses statuts pour prendre en compte l'évolution de la société et des modes de vie ainsi que les changements intervenus dans la composition de la population et de ses attentes.

Depuis le 18 juin 2013, elle est **reconnue d'intérêt général**. A ce titre elle est autorisée à délivrer des reçus fiscaux à ses généreux donateurs et à indemniser sous forme de réduction d'impôts les bénévoles pour leurs déplacements au profit de l'Amicale.

Les buts de l'Amicale laïque sont de **maintenir une vie sociale et culturelle dans le village, conforter les relations avec les autres**



**associations et participer à l'intégration des nouveaux habitants de la commune.**



Actuellement l'Amicale comporte 2 sections:

**La section « Ecole »** : Présidente: Hélène MARIN

But : **Organiser les activités destinées à financer l'achat de matériel socio-éducatif et les sorties pédagogiques.**

**La section « Comité des fêtes »** : Président: Bruno FARGEOT

Buts : **Organiser les activités visant à maintenir une animation dans le village et participer à l'accueil des nouveaux habitants.**

Lassées de l'incivilité des personnes qui utilisent le terrain de tennis sans autorisation, du vandalisme mais aussi des critiques, la présidente et la secrétaire-trésorière de la **section Tennis** ont souhaité quitter leur fonction. En l'absence de volontaire pour la reprendre en main, la section Tennis a été dissoute. Le terrain est resté ouvert et placé sous la responsabilité des utilisateurs.

Dans l'attente d'une solution à venir de l'Intercommunalité, l'Amicale laïque s'attache à maintenir le **service de garderie** à l'école communale.

Rattachée à la section Ecole pour son fonctionnement, la garderie ne bénéficie d'aucune subvention et son financement n'est assuré que par la participation des parents et les dons manuels.

L'organisation de l'Amicale laïque n'est pas figée et il est même souhaitable que, sous l'impulsion de quelques volontaires, d'autres sections, artistiques ou sportives, soient créées. La cheville ouvrière de l'Amicale laïque est son Comité des fêtes, mais pour mener de nouvelles actions, en particulier au profit des jeunes de la commune en créant une infrastructure sportive de loisir, le nerf de la guerre reste le même : l'argent. **Les dons effectués à l'Amicale laïque ou à l'une de ses sections entraînent la délivrance d'un reçu fiscal autorisant une réduction d'impôts de 66% des sommes versées dans la limite de 20% du revenu imposable.**

*Pour information* : vous avez appris par voie de presse que l'ancien trésorier avait détourné à son profit les fonds de l'Amicale laïque. La plainte déposée par la nouvelle équipe est à ce jour sans suite malgré la lettre de relance adressée en juin au procureur de la république, elle-même restée sans réponse.

**Président : Benoît Fonteyne**

e.mail : [amicalelaiquelacropte@orange.fr](mailto:amicalelaiquelacropte@orange.fr)



## COMITE DES FÊTES

Le Comité des fêtes s'attache à maintenir une animation dans le village mais l'organisation des activités ne repose que sur le dévouement de quelques bénévoles. **Le Comité des fêtes a besoin de bras. Toutes les bonnes volontés et les compétences sont les bienvenues** et nous vous invitons à nous rejoindre en vous faisant connaître auprès d'un membre du bureau ou d'un bénévole ou en prenant contact lors d'une manifestation ou en faisant une demande par courriel.

En devenant membre bénévole, vous ne vous engagez à rien d'autre qu'à participer au moins occasionnellement à l'organisation des manifestations ou à assister aux réunions.

### Odette ANDRE – bénévole – témoigne :

*C'est en février 2008 que mon mari et moi sommes arrivés en Dordogne, région et département que nous ne connaissions pas. Au fil des jours, nous nous sommes installés et rapidement avec nos voisins une amitié s'est créée ; ce qui m'a permis de me sentir bien dans ce petit coin du Périgord. En 2011, une personne membre du comité des fêtes m'a été présentée et m'a demandé si je pouvais l'aider car ils manquaient de mains. J'ai de suite accepté ! Malgré parfois d'un peu de fatigue, j'y ai trouvé une bonne ambiance... ce qui est agréable et m'a permis de côtoyer beaucoup de monde. Il est indispensable lorsque l'on veut s'intégrer dans un village d'avoir des contacts et d'aider les associations dans leurs missions de bénévolat. Un grand merci à toutes les personnes qui nous ont gentiment acceptés. D'ailleurs, la personne qui m'a été présentée en 2011 est devenue une amie ainsi que d'autres...*

**Peut-être pourriez-vous faire comme moi et venir découvrir les associations ?!**



## ACTIVITES 2015

- 14 février** Concours de belote
- 15 février** Assemblée générale du Comité des Fêtes
- 14 mars** Loto
- 15 mars** Assemblée générale de l'Amicale Laïque
- 29 mars** Rallye équestre ouvert aux marcheurs et VTTistes
- 14 mai** Brocante – Vide grenier
- 26 avril** Concert Chœur d'Hommes du Périgord - VOX VESUNA
- 13 juin** Soirée Théâtre
- 24 au 26 juillet** FETE DU VILLAGE  
Concours de pétanque le 24,  
Course cycliste/Dîner Dansant le 25  
et Concours de Pêche/Feu d'Artifice le 26
- 22 novembre** Bourse aux Jouets
- 28 novembre** Concours de Belote
- 12 décembre** Loto de l'Ecole

Vous pouvez trouver les renseignements détaillés de chaque manifestation 2 mois avant sur le site : [www.sortie24.fr](http://www.sortie24.fr) page Lacropte ainsi que sur les affiches ou dans la presse et sur Les radios locales.

**Président: Bruno Fargeot**

e.mail : [comitedesfeteslacropte@orange.fr](mailto:comitedesfeteslacropte@orange.fr)

### GARDERIE PERISCOLAIRE à l'école de Lacropte

La garderie périscolaire de Lacropte est organisée par l'Amicale Laïque selon les principes définis par le guide pratique pour des activités périscolaires de qualité édité le 4 septembre 2013. Elle est assurée chaque jour de classe sauf le mercredi soir.

Tarifs : le matin : de 7h à 8h20 = 2 €

le soir : de 16h30 à 18h00 sauf le mercredi = 2 €

En cas de dépassement des horaires d'ouverture, la garde sera facturée 5 euros

Un soutien mensuel de 500 € (contribution du maire prélevée sur son indemnité d'élue) est versé afin d'aider au financement du salaire de la personne de la garderie. Une solution temporaire...

Une solution pérenne reste à trouver pour financer ce service à la population en lien avec la communauté de communes du Pays Vernois et de la Truffe.



## AMICALE DE CHASSE : Composition, missions et actions

L'amicale de chasse est une association régie par la loi de 1901.

Elle est composée d'un bureau de 6 membres :

- Un président : Bernard PAYEMENT
- Un vice-président
- Un secrétaire
- Un secrétaire-adjoint
- Un trésorier
- Un trésorier-adjoint

Ainsi que de 4 membres du bureau.

L'amicale joue un rôle de régularisation cinégétique.

Aujourd'hui, les dégâts du grand gibier est un réel problème... il faut donc rester vigilants.

Une assemblée a lieu tous les ans à laquelle sont conviés tous les adhérents chasseurs et les propriétaires des terrains.

C'est également dans une ambiance conviviale que les adhérents partagent le repas annuel.

## SERVICE DE PRET DE VAISSELLE : De quoi servir 80 personnes

Le Comité des fêtes et la Société de chasse on acheté de la vaisselle pour leurs activités et se proposent de la mettre à votre disposition pour vos manifestations familiales ou amicales contre une participation à l'amortissement du matériel. La disponibilité actuelle permet d'accueillir 80 convives.

La réservation se fait auprès de Michel ou Viviane KINE au

05 33 02 12 32 qui vous donneront toutes les informations concernant la perception, la réintégration et les frais à régler.

## UNE EXPO DE BONSAÏ : naissance d'un club... pour partager cet art japonais !



Bref nous avons eu la chance d'avoir des arbres de qualité et représentatifs du bonsaï français. Néanmoins nous restons Périgourdins, la compétition n'était pas de mise lors de cette journée, nous nous sommes tous retrouvés amicalement autour d'un bon repas.

La salle des fêtes s'est vue transformée le temps d'une exposition de bonsaïs organisée le 15 novembre 2014. Le public et les exposants étaient au rendez-vous, malgré la pluie...

Ce fut un moment de convivialité et d'échanges autour de ce "loisir" peut être encore méconnu du grand public.

Certains arbres étaient millénaires. Ils étaient exposés selon les règles de présentation japonaises : tablette et plante d'accompagnement. A noter que certains des bonsaïs présents ont obtenu des prix européens !

Conjointement à cette exposition, l'après-midi une démonstration de mise en forme de 2 arbres a été montrée et commentée par des spécialistes bonsaïkas. Les arbres ainsi formés deviendront de futurs bonsaïs avec beaucoup de temps et de travail... La patience et la rigueur sont de mise dans la pratique de cet "art



japonais". A l'issue de cette manifestation un club à vu le jour.

Les membres se retrouvent l'après midi tous les derniers samedi du mois, dans la Maison des Associations Yves Grellety à Lacropte. N'hésitez à nous rejoindre si cette passion est la vôtre. Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter la mairie.

Merci à toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette Journée.

**Bruno Faure**

## BOURSE AUX JOUETS : 1<sup>ère</sup> pour les parents d'élèves...

Aidés par l'Amicale Laïque, les parents d'élèves ont organisé leur 1<sup>ère</sup> bourse aux jouets le dimanche 23 novembre à la salle polyvalente. 24 stands ont été tenus par petits et grands.

**Quelques impressions recueillies auprès du public et vendeurs :**

« C'était bien, convivial... Les jouets étaient de qualité, propres... de vraies affaires ! Le choix était varié : on pouvait y trouver des jeux de société, des peluches, des livres, des jeux vidéo, des vélos, des trottinettes, des voitures, des grues... bref, du jouet pour la petite enfance à l'adolescence. » En plus, on a pu manger sur place : Un menu à 5 € était proposé (Soupe à la citrouille, Sandwich parisien ou au pâté, gaufre, café ou chocolat). C'était bon !

Emma, une commerçante en herbe, témoigne : « J'ai tenu un stand. J'ai un peu vendu (des peluches, un cheval et des jeux). Ca m'a fait un peu d'argent de poche et je ne sais pas trop encore comment je vais le dépenser. Je me suis bien amusée. »

Alors, rendez-vous l'année prochaine...

**MISES A L'HONNEUR des talents et engagements ...**

**De jeunes karatékas : des champions en devenir**

En mai dernier, le conseil municipal a mis à l'honneur deux karatékas de LACROPTÉ : **Léni RAFFIER** et **Kilian STENEGRI**. Ces deux champions en herbe ont été reçus et félicités à la



mairie avec leurs parents, leur professeur de karaté et le Président du Karaté Club Buguois. Kilian a terminé 2<sup>ème</sup> au championnat départemental de combat, 3<sup>ème</sup> en kata et 2<sup>ème</sup> au récent trophée 24.

**MAEVA, la 1<sup>ère</sup> Dauphine de Miss Périgord habite Lacropte**

Le 5 septembre, Mme le maire et son conseil municipal ont organisé une

réception amicale pour honorer l'élection de **Maéva MONTAURIOL**, native de la commune, élue 1<sup>ère</sup> dauphine de **Miss Périgord** le 30 août à SAINT-CYPRIEN ; Ce titre lui a valu de participer à l'élection de Miss Aquitaine à HAGETMAU dans les landes le 11 octobre dernier.



**Mr CHERON à l'honneur**

Mr CHERON a été décoré, lors de la cérémonie du 8 mai 2014, à LA DOUZE de la **Croix de Guerre d'ALGERIE**.

**Fontaine du Ronlet : un bel espace entretenu avec soins**

Un grand merci à Christophe pour le travail fourni tout au long de l'année... l'espace de La Fontaine du Ronlet est ainsi entretenu et embelli pour le plus grand plaisir des promeneurs... sans oublier les soins que Christophe apporte également à l'environnement des arrêts de bus «aux Forêts» et au dépôt des containers à ordures qui rend bien service aux riverains.



**Amicale de chasse**

La municipalité félicite l'Amicale de chasse pour l'obtention du Trophée du Cerf. Bravo à nos chasseurs !

**REMERCIEMENTS : des participations au service de tous**

La municipalité remercie :

- Mr Pascal NABOULET pour avoir gracieusement fait des doubles de la grande clé de la porte d'entrée de l'église.
- Mr Benoît FONTEYNE pour avoir scellé gracieusement les deux portes qui communiquent sur la scène de la salle polyvalente.

**HOMMAGES**

**André CREPIN**

En ce mois de juillet 2014, notre belle commune de LACROPTÉ a été endeuillée par la disparition tragique et brutale de notre ami et ancien employé municipal **André CREPIN** à l'âge de 62 ans.



Travailleur et consciencieux, André avait su se faire adopter et apprécié par la population pendant les 15 années passées au service de la commune. Marié à **Christiane ROUBENNE**, originaire de LACROPTÉ, de leur union sont nées deux filles **Céline** et **Sabrina**. La vie professionnelle va les emmener en région parisienne

pendant 25 ans, où ils vont faire carrière, **Christiane** dans l'éducation nationale et **André** comme technicien chez **Thomson radiologie**, après un apprentissage à Clair vivre. Durant ces années parisiennes, La commune de LACROPTÉ n'était jamais bien loin dans leur cœur et s'est toujours avec bonheur qu'ils revenaient en vacances au Lac Fonzac. Les aléas de la vie professionnelle « un licenciement économique pour André » les feront revenir définitivement s'installer à LACROPTÉ en 1995 dans la maison familiale qu'ils achèteront et restaureront avec amour.

L'opportunité de rentrer comme employé municipal à la commune sera vécu par **André** comme un vrai bonheur,

amoureux de notre belle région et de sa commune. C'est naturellement et avec pugnacité qu'il va s'investir dans sa nouvelle tâche, il va passer rapidement du composant électronique des appareils de radiologie à l'épareuse dans les chemins de campagne. Il finira sa carrière d'employé municipal avec la réputation d'une personne sérieuse, droite et professionnelle.

André CHTI, d'origine «du Touquet», adorait le Périgord avec les plaisirs simples de la vie, comme la cueillette des champignons, le bricolage, la bonne table entre amis et en famille et adorait se rendre au basket à Boulazac. Comme nos amis du nord, ce caractère bien trempé masquait une grande sensibilité et un grand dévouement qu'il aimait partager dans les différentes associations de la commune et du canton.

**Etienne MAURY dit «ZOUZOU»** Message pour Zouzou

En cette fin d'année, nous pensons bien à Etienne MAURY dit «Zouzou», qui pendant des années a entretenu la Fontaine du Ronlet avec son épouse Jacqueline. Cet endroit lui tenait particulièrement à cœur, en souvenir de sa maman et des



nous manque à tous.  
Nous envoyons nos sincères amitiés à Jacqueline et à toute sa famille.

Jamais avare de coups de main et de services, il participait aux diverses manifestations » fête votive de Lacropte, fête de la fraise et échanges avec le pays basque? avec le collectif des associations du canton de Vergt ». Malgré l'immense douleur de ce drame? Il restera à Christiane et sa famille la joie de voir son visage illuminé et son bonheur lors d'un voyage au mois de juin, dans l'île de beauté en corse. André était natif d'une belle région du nord mais son cœur et sa vie était en Périgord à Lacropte. Nous ne t'oublierons pas

Nous adressons nos sincères condoléances à Christiane son épouse, ses deux filles Céline et Sabrina, ses petits-enfants, son frère Daniel et toute la famille.

anciens qui se retrouvaient là pour faire leur lessive et discuter. Toutes les personnes qui l'ont connu, se rappellent d'une personne souriante, généreuse et dévouée, mais surtout qui aimait s'amuser et pousser la chansonnette.

Zouzou avait commencé sa carrière comme boulanger. Malheureusement ayant dû arrêter ce métier, il s'est reconverti dans la culture de la fraise et la vannerie qu'il avait appris dans sa jeunesse avec ses parents.

Nous avons tenu à lui rendre ce petit hommage car zouzou

## Bénéficiez d'aides pour améliorer votre logement

**Programme d'intérêt général du Pays de l'Isle en Périgord de 2013 à 2016 : Lacropte entre dans le dispositif**

**Q**ue vous soyez propriétaire bailleur ou propriétaire occupant, des aides pour rénover, adapter et faire des économies d'énergie dans votre logement peuvent vous aider à réaliser votre projet. Le PACT-DORDOGNE vous apporte son service et son expertise gratuitement. Des permanences sont tenues une fois par mois dans les cantons où vous aurez la possibilité de rencontrer le PACT-DORDOGNE qui répondra à vos questions et le cas échéant vous aidera à monter votre dossier et visitera votre logement.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le PACT-DORDOGNE au **05 53 06 81 20** ou consulter leur site : <http://pact-dordogne.fr> ou par mail [accueil@pact-dordogne.fr](mailto:accueil@pact-dordogne.fr)



## PROGRAMME ZERO PESTICIDES : Loi Labbe pour mai 2016 Lacropte va signer la Charte...

**L**a loi Labbe a avancé l'application de l'arrêt de l'utilisation des pesticides au niveau des collectivités à la date de Mai 2016.

Le Conseil Général a engagé une CHARTE ZERO PESTICIDES pour accompagner les communes à se préparer à cette nouvelle réglementation.

**Les enjeux portent sur la protection des applicateurs, de l'environnement et de la biodiversité et la contamination de l'eau par les pesticides.**

**Les objectifs** sont multiples :

- Respecter la réglementation
- Former l'agent communal
- Elaborer un plan d'entretien et de désherbage
- Renoncer progressivement (3 ans) à l'utilisation des pesticides
- Sensibiliser et informer les administrés sur le sens de l'intérêt de ces nouvelles pratiques, accepter une vision différente de l'entretien des zones actuellement désherbées.
- Réaliser et communiquer annuellement un bilan qualitatif.

**Le conseil municipal a décidé par délibération de signer la Charte** ; l'état des lieux des zones impactées par l'usage des pesticides est réalisé. Le plan d'entretien est en réflexion avec la collaboration de David TEILLET – notre agent communal.

L'agence de l'Eau est sollicitée pour accompagner par des aides financières notre démarche. Des documents d'informations complémentaires sont disponibles en Mairie. Nous vous tiendrons informés au cours de l'année de l'avancement de ce projet.



## Naissances...



Bienvenue à :

**Nao Camille LABATUT** née le 29/01  
**Lola Jeanne MAURY** née le 06/02  
**Lucas LOUREIRO PINTO** né le 10/04  
**Angie Noémie PERENIT TALOU** née le 14/05  
**Simon BARREAU BERNATA** né le 18/05  
**Louis SIMONETON ARMANT** né le 18/06  
**Hugo JACQUART** né le 18/08  
**Eloïse Renée Madeleine BEAUCOURNU BOST** née le 22/09

## Mariages...



Félicitations à :

**POMPOUGNAC Eric** et  
**FANJANIRINA Claudia Fleurie**  
à TULEAR (Madagascar)

## Décès...

Condoléances aux familles de :

**MAURY Etienne** le 14/02  
**PINEAU Berthe** née LACHAUD le 27/02  
**LAURENT Robert** le 10/05  
**CREPIN André** le 11/07  
**PERSONNE Roland** le 10/06  
en maison de retraite  
**GIRARDEAU Pascal** le 26/11

## INFOS PRATIQUES



**L'AGENCE POSTALE COMMUNALE**  
vous accueille

Le Mardi : 9h à 12h  
Le Mercredi : 9h à 12h  
Le Jeudi : 9h à 12h et 14h à 17h  
Le Samedi : 9h à 12h

☎ 05 53 06 70 20

**LA MAIRIE vous accueille**

Le Mardi : de 15h à 18h  
Le Jeudi : de 13h à 18h  
Le Vendredi : de 15h à 18h  
Le Samedi : de 9h à 12h

☎ : 05 53 06 72 46  
Télécopie : 05 53 35 22 29

Courriel : commune-de-lacropte@orange.fr

**LA DECHETERIE de BREUILH (SMCTOM)**  
vous accueille

Du LUNDI au SAMEDI inclus  
8h à 12h et de 14h à 18h

☎ 05 53 46 35 39

**BORNE RECUPERATION**  
de vêtements pour recyclage

A votre disposition sur le parking  
du cimetière à côté des  
containers de verre



Vieux  
Vêtements

**N'oubliez-pas, vous êtes  
invités à venir nombreux  
à la cérémonie des  
vœux le  
SAMEDI 10 JANVIER  
à 17 H  
à la Salle Polyvalente !**

**LA RELEVE : le commerce du village**

Marie vous accueille du mardi au dimanche  
et propose les prestations suivantes :

- Bar Tabac Presse
- Dépôt de pain
- Epicerie et spécialités portugaises
- SNACK à toute heure et RESTAURATION tous les midis

☎ 05 53 46 70 77

